

# FORMULAIRE DE RAPPORT DE SUIVI DES REDUCTIONS D'EMISSIONS EN ELEVAGE BOVINS ET GRANDES CULTURES

## 1. NOM DU PROJET

FCAA n°1, notifié le 17 février 2020

## 2. LE PORTEUR DE PROJET OU MANDATAIRE

Numéro SIRET (14 chiffres) :

8 | 8 | 0 | 6 | 7 | 8 | 0 | 8 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |

### *Statut juridique du porteur de projet*

Association

### *Identité du porteur de projet*

Le porteur de projet est une personne physique

Civilité (le cas échéant) :  Madame

Monsieur

Nom de naissance du demandeur ou du mandataire :

Nom d'usage du propriétaire ou du mandataire :

Prénom :

| | | | | | | |

Date de naissance :

Le porteur de projet est une personne morale

Raison sociale : France Carbon Agri association

Appellation commerciale (le cas échéant) :

Nom et prénom du représentant légal : Samuel VANDAELE

Qualité : Président

***Coordonnées du porteur de projet (personne physique ou morale)***

Adresse : 41 rue de Chateaudun

Code postal : 75009

Commune : Paris

Téléphone fixe :

Courriel : Julien.legoux @ fcaa.fr

**3. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT PARTICIPE AU PROJET**

Nombre d'exploitations concernées par le projet, à la fin de la durée du projet : 280

**Identification des exploitations ayant participé au projet**

Le porteur de projet identifie les exploitations agricoles ayant effectivement participé au projet :

Nom de l'exploitation et statut	Nom du chef d'exploitation	N° EDE	N° Département	Commune	Atelier(s) concerné(s) par le projet (BL / BV/ Cult)
1					
2					
3					

BL : Bovin lait, BV : Bovin Viande, Cult : Cultures de vente

- **Consulter le document Excel «liste - identification exploitations ayant participé au projet »**

#### 4. VERIFICATION DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE ET DE LA DEMONSTRATION DE L'ADDITIONNALITE EN FIN DE PROJET

##### Eligibilité des exploitations du projet

Le porteur de projet vérifie les critères d'éligibilité de la méthode CARBON AGRI pour l'ensemble des exploitations engagées dans le projet :

Nom de l'exploitation et statut	Pression en azote organique strictement inférieure au seuil de 170 kg N <sub>organique</sub> / ha à la fin du projet		Variation du stock de carbone du sol et de la biomasse (doit être positif ou nul)	
	OUI/NON	Document de vérification	OUI/NON	Document de vérification <sup>1</sup>
1				
2				
3				
<p>➤ Consulter le document Excel «liste - Eligibilité des exploitations du projet»</p>				

<sup>1</sup> diagnostic CAP'2ER<sup>®</sup> (si référence spécifique) ou contrôle des documents PAC en début de fin de projet (si référence générique)

##### Démonstration de l'additionnalité du projet

Nom de l'exploitation et statut	Souscription d'un CEE au cours du projet ? <sup>2</sup>		Mise en place d'une unité de méthanisation en cours de projet <sup>3</sup>
	OUI/NON	Intitulé du CEE	OUI/NON
1			
2			
3			
<p>➤ Consulter le document Excel «liste – Démonstration de l'additionnalité du projet»</p>			

<sup>2</sup> Pour les exploitants concernés, prévoir un formulaire déclaratif justifiant la souscription ou non d'un CEE postérieurement au démarrage du projet.

<sup>3</sup> Les exploitations concernées devront démontrer l'additionnalité des dispositifs et l'absence d'effet d'aubaine : le plan de financement de l'unité de méthanisation pourra être présenté, en montrant que cette nouvelle ressource financière est non significative au regard des autres sources de financement public. La démonstration pourra également être faite en se référant à l'outil de démonstration de l'additionnalité du MDP.

#### 5. QUANTIFICATION DES REDUCTIONS D'EMISSIONS GENEREES PAR LE PROJET

Production laitière totale du projet : 183 943 754 l de lait normalisé (corrige TB/TP)

Production de viande totale du projet : 8 804 932 kg viande vive

Surface agricole totale du projet : 37.717,71 hectares

Types de leviers visés : Leviers gains d'émissions + leviers séquestrations

Gain carbone (gains d'émission et séquestration) total généré : 115 697,03 TeqCO<sub>2</sub>

Réductions d'émissions « Empreinte » (gains d'émissions) : 95 987,4 TeqCO<sub>2</sub>

Réductions d'émissions « Séquestration » : 19 709,7 TeqCO<sub>2</sub>

**Quantité de réductions générées par les exploitations du projet**

Nom de l'exploitation et statut	Mesure des émissions et séquestration		Modalité de mesure et de suivi adoptée (outil, démarche, fréquence, etc.)	Choix référence : spécifique exhaustive, spécifique par échantillonnage, générique	Leviers adoptés / type de plans d'action mis en œuvre	Gains carbone obtenus		
	Date début	Date fin				RE Empreinte (différencier par atelier BL, BV, Cult.)	RE Séquestration	Gains totaux
1								
2								
3								
TOTAL	/							

BL : Bovin lait, BV : Bovin Viande, Cult : Cultures de vente

Les leviers peuvent être choisis parmi la liste du tableau ci-dessous

➤ [Consulter le document Excel «liste – Démonstration de l'additionnalité du projet»](#)

### Leviers mobilisés par les exploitations du projet

Leviers de réduction des émissions de GES et d'augmentation du stockage de carbone	Nombre d'exploitations ayant choisi ce levier	Indicateur de suivi correspondant	Liste des documents facultatifs correspondants
<b>Gestion du troupeau</b>			
Améliorer la conduite sanitaire (réduire la proportion de mammites, optimiser l'équipement de traite, réduire le nombre de boîtes, ...)	64	Nombre de mammites, nombre de boîtes	Factures vétérinaires, cahier sanitaire, bilan contrôle laitier
Améliorer le logement des animaux, la ventilation des bâtiments, ... pour optimiser la production par vache	38	litre de lait produit/VL/an, nombre de veaux/vache	Factures ; bilan contrôle laitier, CAP'2ER niveau 2
Optimiser l'âge au 1 <sup>er</sup> vêlage et la longévité des vaches	150	UGB génisses / UGB VL UGB génisses / UGB VA	EDE/SYNEL, CAP'2ER niveau 2
Améliorer les performances génétiques (potentiel de production, réduction du méthane entérique)	86	Litre lait/VL, kg viande/UGB	CAP'2ER niveau 2
Optimiser la reproduction (mise à la reproduction, intervalle vêlage-vêlage)		Nombre de jours entre vêlages	CAP'2ER niveau 2
Optimiser les effectifs de génisses de renouvellement (allonger la longévité des vaches, sexage, ...)	83	UGB génisses/UGB vaches	EDE/SYNEL, CAP'2ER niveau 2
Optimiser le temps de présence des animaux destiné à la vente	0	Nombre de jours entre le dernier vêlage et la vente, nombre de jours d'engraissement	CAP'2ER niveau 2
<b>Alimentation du troupeau</b>			
Augmentation de la qualité des fourrages (stade de récolte, stockage)	18	Tonne de fourrages	CAP'2ER niveau 2
Optimisation de la teneur en azote de la ration	4	kg MAT	CAP'2ER niveau 2
Optimiser la consommation de concentrés (en lien avec la valorisation de la ration ajustée aux besoins des animaux, la qualité des fourrages et le type de fourrages)	66	Kg de concentrés achetés et autoconsommés / kg de lait, kg de viande ou UGB	Factures et ration CAP'2ER niveau 2
Remplacement du tourteau de soja par du tourteau de colza	48	Kg soja et colza / kg de lait, kg de viande ou UGB	Factures et ration CAP'2ER niveau 2
Augmentation de l'autonomie protéique	39	% d'autonomie	CAP'2ER niveau 2
Ajout de lipides dans la ration	0	Taux de lipide dans la ration	CAP'2ER niveau 2

<b>Gestion des déjections animales</b>			
Augmenter la durée de pâturage	42	Nombre de jours de pâturage	CAP'2ER niveau 2
Augmentation de la fréquence de raclage des déjections		Nombre de raclages	CAP'2ER niveau 2
Améliorer les modes d'épandage des déjections (pendillards, enfouisseurs)	44	Type d'équipement	Factures, CAP'2ER niveau 2
Couverture de fosse de stockage des effluents	8	Présence d'une couverture de fosse	Factures, CAP'2ER niveau 2
Méthanisation des déjections animales	31	Présence d'une unité de méthanisation	Factures, CAP'2ER niveau 2
Compostage des déjections	1	Mise en place du compostage	Factures, CAP'2ER niveau 2
<b>Consommation d'engrais</b>			
Optimiser la gestion de la fertilisation pour réduire l'usage des engrais minéraux N, P, K	81	Kg N, P, K	Factures, plan de fertilisation, CAP'2ER niveau 2
Implantation de légumineuses en mélange ou en cultures pures	62	Kg de semences de légumineuses, kg N	Factures, CAP'2ER niveau 2
<b>Consommation d'énergie</b>			
Réduire les consommations d'électricité du bloc traite (pré-refroidisseur de lait, récupérateur de chaleur, ventilation du bloc traite, ...)	47	kWh	Facture électricité, CAP'2ER niveau 2
Réduire la consommation de carburant (ajustement de la puissance à l'outil, conduite économe, passage des tracteurs au banc d'essai, ...)	20	L fioul	Facture fournisseur, CAP'2ER niveau 2
<b>Gestion des surfaces cultivées</b>			
Planter des cultures intermédiaires	226	Surfaces en CIPAN ou CIFOU (PAC) /ha SAU	PAC, CAP'2ER niveau 2
Planter des prairies temporaires ou permanentes sur l'exploitation	216	Ha prairies temporaires et prairies permanentes	PAC, CAP'2ER niveau 2
Allonger la durée des prairies temporaires	252	Durée des prairies temporaires	CAP'2ER niveau 2
<b>Gestion des infrastructures agro-écologiques</b>			
Planter des haies sur l'exploitation	130	ml de haies	PAC, factures, CAP'2ER niveau 2
Améliorer la gestion des haies		Nombre et modalités des tailles	factures, CAP'2ER niveau 2
Développement de l'agroforesterie (introduction d'arbres dans les parcelles de prairies ou surfaces cultivées)	89	Ha en agroforesterie	

## 6. INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE

Indicateur	Unité	Valeur début à l'échelle du projet	Valeur fin à l'échelle du projet
Maintien de la biodiversité	ha équivalent de biodiversité / ha	310,5	358,1
Emissions d'ammoniac (Qualité de l'air)	kg NH <sub>3</sub> / ha / an	12 688	11 610
Excédent du bilan azoté (Qualité de l'eau)	Kg N / ha / an	10 767	8 233
Production d'énergie renouvelable	MJ / an	83 048	841 987

## 7. PIECES JUSTIFICATIVES

Pièces justificatives à prévoir pour chaque exploitation du projet, pouvant être présenté à l'auditeur lors de la vérification :

- Document justificatif du respect d'une pression en azote organique strictement inférieure au seuil des 170 kg N<sub>organique</sub> / ha (plan de fumure, prévisionnel de fertilisation, etc.)
- Rapport des diagnostics environnementaux de début et de fin de projet, comprenant le plan d'actions, par exemple rapport de synthèse CAP'2ER®
- Moyens de justification prévus pour chaque levier au tableau correspondant
- Pour les exploitations concernées : formulaire déclaratif justifiant la souscription ou non d'un CEE postérieurement au démarrage du projet
- Pour les exploitations concernées : plan de financement de l'unité de méthanisation ou tout autre démonstration selon l'outil du MDP.